

LE NOUVEAU

Management

MARS 2015 management.fr 4,90€

START-UP

SENSEE, CAPITAINE TRAIN, ORNIKAR... LES RECETTES DES FLIBUSTIERS DU NET

EASYJET

CONFESSIONS D'UNE PATRONNE DE CHOC

TIM COOK
PDG D'APPLE
COMMENT IL
A FAIT OUBLIER
STEVE JOBS

ÊTRE UN BON ADJOINT, ÇA PAIE!

... À CONDITION DE
NE PAS LE RESTER
ÉTERNELLEMENT

+
APPRIVOISER
UN NOUVEAU BOSS
EN SEPT LEÇONS

LVMH
LE LABO SECRET
OÙ S'INVENTE LA
BEAUTÉ DE DEMAIN

COACHING
BRILLEZ À
LA MACHINE
À CAFÉ

REL.: 5,10€ - CH: 7,90 CHF - CAN: 9,95 CAD - D: 5,50€ - ESP: 5,50€ - GR: 5,50€ - LUX: 5,10€ - PORT. CONT.: 5,50€ - DOM Avion: 6,30€ - MAY: 6,80€ - Maroc: 50 DH - Tunisie: 5,5 TND - Zone CFA Avion: 4 500 XAF - Zone CFP Avion: 1 500 XPF

GRUPE PRISMA MEDIA
L 12799 - 228 - F: 4,90 € - RD



les essentiels

EXPERTS DU DROIT ET DE LA FINANCE

DOSSIER SPÉCIAL AVOCATS EXPERTISE COMPTABLE & CONSEIL

Les avocats, forts de la loi Hamon du 17 mars 2014 qui leur permet de faire de la publicité, communiquent librement auprès de leurs clients et leur livrent des informations commerciales à la source, sans les obliger à « lire entre les lignes » des sites internet ou s'en remettre au bouche à oreille. Quant aux experts-comptables, voici plusieurs années qu'ils sont sortis de leur tour d'ivoire et démontrent leur capacité d'écoute et de conseil. Nous vous présentons une sélection de ces professionnels compétents, dynamiques et passionnés, les plus sûrs alliés de l'entreprise.

Spécial avocats

PAGES 2 À 10

Formé et informé en permanence, l'avocat offre des garanties de confidentialité, de compétence et de sécurité, exerçant une activité encadrée par des règles strictes (secret professionnel, déontologie, maniement des fonds...). De par son rôle de conseil, il épaulé l'entrepreneur. Il lui permet d'organiser ses opérations, d'en garantir la sécurité et la légalité, de valider ses contrats et accords, de préserver sa sécurité et son patrimoine. Véritable partenaire stratégique, il l'aide à prendre du recul et à sécuriser tous ses processus.

Experts-comptables et CAC

PAGES 11 À 16

Si les experts-comptables sont plus performants que jamais dans leurs prestations de service traditionnelles, tenue comptable ou établissement de comptes annuels, cette activité de production est de plus en plus largement complétée par celle de conseil et d'interface. Quant à l'utilisation de des nouvelles technologies et à la dématérialisation des données, elles facilitent non seulement les complémentarités avec les autres professionnels et les compétences transversales, mais les plates-formes de travail collaboratives entre cabinets et clients.

les essentiels

SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CETTE RUBRIQUE, CONTACTEZ SOPHIE - GROUPE SCP : 01 46 39 46 39
RÉDACTION : CHRISTINE BAILLET, BÉATRICE LE RIDER, IRÈNE LOPEZ, THIERRY LORMON.

AVOCATS

CABINET MENASCE CHICHE

Du sur-mesure pour les entreprises

Véronique Menasce-Chiche a une idée très précise de son rôle d'avocat d'affaires. « *L'excellence, l'écoute et l'efficacité. Nous proposons un service complet à l'entreprise et nous avons la volonté d'accompagner nos clients au quotidien* », explique l'avocate. Elle s'est entourée d'une dizaine d'avocats,



ainsi que de cabinets partenaires à l'étranger (notamment États-Unis, Chine et Israël) pour pouvoir répondre aux besoins que peuvent rencontrer les PME-PMI. « *Un dossier appelle toujours plusieurs domaines du droit. C'est pourquoi nous détenons une expertise transversale en droit des sociétés, droit commercial, rachats et cessions d'entreprises, droit immobilier, propriété intellectuelle et droit du travail. Cela nous permet d'apporter à nos clients le meilleur service et de développer la stratégie la plus adaptée* », précise celle qui favorise toujours l'intérêt de ses clients et la recherche d'un accord amiable, la prévention plutôt que la réparation. Parole d'avocat. ♦

35, avenue d'Eylau
75116 Paris
+33 (0)1 47 27 11 11
www.avocat-affaires.com



CABINET D'AVOCAT ANTOINE GOULET

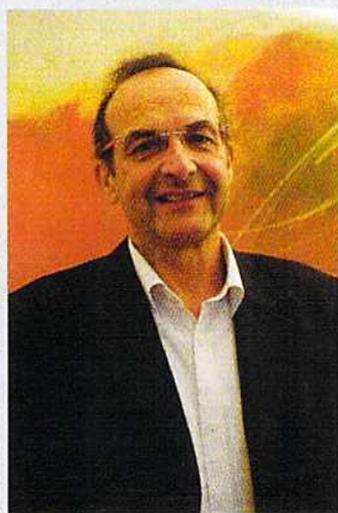
Une double expérience auprès des entreprises et des salariés particulièrement recherchée

Le cabinet propose aux entreprises et aux particuliers conseil et assistance en droit du travail, en droit de la sécurité sociale et en droit pénal associé.

Maître Antoine Goulet a d'abord développé son expertise auprès des salariés (dirigeants, cadres, employés) puis auprès des entreprises (de la TPE au grand groupe). Cette double expérience peu commune est de plus en plus prisée par les professionnels. Ayant appréhendé le droit du travail dans sa globalité, cet avocat dispose d'une expertise complète qui lui permet d'offrir une forte

capacité d'anticipation et d'adaptation, tant en contentieux qu'en négociation. Proche de ses clients, sa pratique repose sur une relation de confiance fondée sur la transparence et la pédagogie. Il n'hésite pas à se déplacer dans leurs locaux, et ce dans tout l'hexagone, pour comprendre les contraintes des entreprises et sécuriser au maximum leur activité. Il intervient devant toutes les juridictions : conseil de prud'hommes, tribunal des affaires de sécurité sociale, cour d'appel etc. ♦

14 bis, boulevard de l'Hôpital
75005 Paris
01 55 43 11 92
www.goulet-avocat-paris.com



88, avenue de Niel
75017 Paris
01 55 37 15 00
jbrunel@jbavocats.fr
www.jacques-brunel-avocats.fr

JACQUES BRUNEL, AVOCAT

L'homme de confiance de l'entreprise

Spécialiste du droit social bénéficiant de plus de vingt-cinq ans d'expérience dans un grand cabinet, Jacques Brunel a finalement créé le sien, notamment pour renouer une relation de proximité avec ses clients. Fin connaisseur de l'entreprise et de ses rouages, il intervient dans divers domaines juridiques : droit du travail, gestion des ressources humaines et droit de la sécurité sociale. Trois questions à M^c Jacques Brunel :

À qui s'adressent vos prestations ?
Ma clientèle se compose surtout de PME, de groupes familiaux et de filiales de groupes internationaux. Ma curiosité me guide aussi vers la net économie, où la moyenne d'âge modifie les rapports sociaux. Enfin les fédérations patronales occupent une part non négligeable de mon activité.

Quelles sont vos principales missions ?

Je privilégie le conseil en amont, car les chefs d'entreprise ont bien compris que cela contribuait à réduire les risques de conflits. Je les incite à initier et développer

le dialogue, voire à reformuler la communication entre les salariés et l'encadrement, y compris eux-mêmes. Je rédige, entre autres, des contrats de travail avec des clauses spécifiques comme celles d'incentive ou relatives à la propriété intellectuelle ; j'accompagne le rachat d'entreprises françaises par des sociétés internationales, ou par des cadres ayant perdu leur emploi ; j'interviens pareillement dans des affaires de harcèlement moral, d'inaptitude, de licenciement, etc. Face à l'évolution constante de la jurisprudence, mes interlocuteurs – dirigeants et cadres supérieurs – néces-

sitent mon analyse extérieure pour anticiper ou résoudre leurs problématiques.

Quelle est votre valeur ajoutée ?

Peut-être parce que mon père était chef d'entreprise, je suis très attaché aux valeurs du « bien travailler ensemble », et mes clients apprécient mon pragmatisme. Très réactif, je suis toujours disponible pour eux. Ils peuvent me contacter à tout moment. Une relation privilégiée de confiance et de proximité nous lie. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles la plupart me sont fidèles depuis de nombreuses années. ♦

Pour défricher la jungle juridique

Les avocats sont là pour guider les entrepreneurs dans un contexte normatif de plus en plus complexe et en perpétuelle évolution, où l'on n'a pas droit à l'erreur.

M^e Menasce-Chiche explique : « J'ai créé mon cabinet en 1992. Depuis ces dix dernières années, nous assistons à une prolifération de lois, qui doit obliger les avocats à une très grande rigueur dans l'exercice de leur métier. » Conseiller et défendre les entreprises et leurs dirigeants requiert un arsenal de compétences, à actualiser sans relâche.

Quelle est la structure, de la TPME à la holding, qui pourrait méconnaître le droit social, regroupant notamment les règles du droit du travail et de la Sécurité sociale ?

Essentiel aussi, à tous niveaux, le droit économique, qui englobe le droit des contrats commerciaux, de la banque, de la bourse et du crédit, de la concurrence et de la distribution (concession, franchise, exclusivité...), de la réglementation des prix, du refus de vente, de la consommation, des transports ou des procédures collectives.

Dans une dynamique où l'innovation est essentielle, mieux vaut mettre également de son côté le droit de la propriété intellectuelle, qui régit tous les produits de l'esprit humain.

Non moins incontournable est le droit pénal des affaires, qui régit d'une part, les infractions prévues au Code Pénal et susceptibles de s'appliquer dans la vie des affaires et, d'autre part, la multitude de dispositions du droit économique qui sont sanctionnées pénalement.

Reste à prendre en compte le droit communautaire, ainsi que le droit des relations internationales, qui comprend le droit des investissements étrangers en France et français à l'étranger, les relations privées internationales, les relations commerciales internationales, le contentieux et l'arbitrage international.

Enfin, comment être un acteur responsable de l'économie d'aujourd'hui, sans maîtriser le droit public et s'appropriier les nouvelles branches du droit, tels le droit de l'environnement ou le droit du web ?

Impossible pour l'entrepreneur de s'y retrouver seul ! Bien évidemment, le recours à un conseil disposant d'une large palette de spécialités complémentaires est indispensable, encore faut-il qu'il ait mis en place, selon les termes de M^e Couturier, une « stratégie précontentieuse ou contentieuse appliquée au monde des affaires ».

WBM AVOCATS - SERGE BOUGANIM

« Le droit, un outil au service de la réussite économique »

Etabli sur l'Île de la Cité, face au Palais de Justice de Paris, le cabinet a été cofondé par Serge Bouganim, spécialisé en droit économique et des affaires, conseil et contentieux.

Serge Bouganim exerce à Paris et à Bruxelles. A l'opposé du « juriste empêché de tourner en rond », il agit en facilitateur. « Pour conseiller honnêtement et valablement, je comprends et m'intéresse à l'activité de



mon client pour être en mesure de me placer dans son environnement économique ». Lorsque ses clients lui exposent leur idée, Serge Bouganim trouve les moyens juridiques d'y arriver. « La détermination de la stratégie et la mise

en œuvre de préconisations, conseils ou procédures constitue ma valeur ajoutée en vue d'apporter les instruments juridiques nécessaires à la préservation des intérêts économiques ».

Les clients du cabinet apprécient tout particulièrement les rapports sains et la relation de proximité qu'instaure Serge Bouganim. ♦

3 boulevard du palais 75004 Paris
01 56 81 17 70
serge.bouganim@wbmavocats.com
www.wbmavocats.com



CABINET GUYOMARC'H AVOCATS CONSEILS

Aux services de l'entreprise

Le cabinet CG est spécialisé en retournement et procédures collectives, conseil et contentieux d'affaires, cessions et acquisitions d'entreprises, droit bancaire, droit social, et droit de la responsabilité pour tous types d'entreprises et de dirigeants.

Diplômée de l'Université Panthéon-Assas, Patricia Guyomarc'h l'a créé en 2000 après avoir été dix ans associée d'une structure réputée. Elle s'appuie sur plus de vingt ans de pratique du monde des affaires. La crise économique des années 1990 lui a aussi permis d'établir son expertise en stratégie de prévention et de redressement des entreprises. Outre que le cabinet participe à des réflexions sur les réformes et a rédigé de nombreux articles en ce sens, sa fondatrice contribue à la formation de confrères, d'experts

comptables et d'associations de dirigeants. Une analyse rigoureuse et une vision stratégique des dossiers, une équipe réactive et des honoraires attractifs grâce à une structure à taille humaine, constituent les principaux atouts du cabinet CG. ♦



CABINET
GUYOMARC'H
AVOCATS - CONSEILS
4, rue Saint-Didier 75116 Paris
01 71 19 74 32
contact@cabinet-guyomarc'h.com
www.cabinet-guyomarc'h.com